

## CHAPITRE II

# Réponses des évêques

S. Em. le cardinal Angelo Felici

## Les dix ans du Motu proprio *Ecclesia Dei*

*Le cardinal Angelo Felici a été créé cardinal au consistoire de 1988 et il est président de la Commission pontificale « Ecclesia Dei » depuis 1995. Nous remercions vivement son Eminence le cardinal Felici d'avoir bien voulu participer à notre enquête au titre de la Commission qu'il préside.*

Rarement un document pontifical a suscité tant de réactions comme le Motu proprio *Ecclesia Dei*, publié par le pape Jean-Paul II le 2 juillet 1988. Réactions positives de la part de ceux qui « se sentent attachés à certaines formes de la tradition liturgique latine », et qui découvriraient dans ce document une compréhension dont ils avaient souvent regretté l'absence apparente, – mais aussi quelques réactions négatives de la part de ceux qui voyaient dans ce texte un pas en arrière de la réforme liturgique voulue par le concile Vatican II et mise en œuvre par le pape Paul VI.

Dix ans après, on peut dire aujourd'hui, que ce Motu proprio a eu une importance non négligeable, et ceci pour deux motifs :

1. Le Saint-Père a lancé dans ce texte « un appel à la

fois solennel et ému, paternel et fraternel, à tous ceux qui, jusqu'à présent, ont été de diverses manières liés au mouvement issu de Mgr Lefebvre, pour qu'ils réalisent le grave devoir qui est le leur, de rester unis au Vicaire du Christ dans l'unité de l'Eglise catholique ». Cet appel solennel du Saint-Père a été entendu par beaucoup de fidèles concernés : des prêtres et des séminaristes sont entrés spontanément dans les Instituts fondés à cette fin, où ils peuvent rester fidèles à l'Eglise et, en même temps, à leurs aspirations spirituelles et liturgiques; des Evêques, dans plusieurs pays, accueillant l'appel que le Souverain Pontife leur adressait, ont pourvu aux nécessités pastorales des fidèles attachés à certaines formes de la tradition liturgique latine en permettant la célébration de messes selon le Missel de 1962.

Il est donc juste de dire, que le Motu proprio a le grand mérite d'avoir permis à beaucoup de fidèles, dits traditionalistes, de rester dans l'Eglise. De même, la situation sur le plan liturgique – où certains ont parlé même de « guerre liturgique » – a été considérablement pacifiée par cette manifestation de la volonté du Saint-Père. Sans doute, on ne peut que se réjouir de tout cela.

2. Le Saint-Père a invité dans ce même Motu proprio « tous les fidèles catholiques à réfléchir sincèrement sur leur propre fidélité à la Tradition de l'Eglise authentiquement interprétée par le Magistère ecclésiastique ». Il est cependant plus difficile de porter un jugement et de dire si cette invitation a déjà porté ses fruits. D'une part, restent en marge de l'Eglise, sinon déjà séparés d'elle par un schisme, les adhérents de la Fraternité Saint-Pie X, qui se réclament de « la Tradition », sans égard au magistère de l'Eglise qui interprète authentiquement cette tradition et l'adapte à notre temps; d'autre part, on doit encore constater trop « d'interprétations erronées et des applications arbitraires en matière doctrinale, liturgique et disciplinaire », qui n'ont pas encore été « refusées partout », comme le demande avec insistance le Motu proprio; et pourtant, ce sont

S. Exc. Mgr Georges Lagrange

## Le respect dû au peuple chrétien

*Mgr Georges Lagrange est évêque de Gap depuis 1988. Il répond ici aux questions de l'abbé Claude Barthe. Cet entretien est extrait de Reconstruire la liturgie édité chez François-Xavier de Guibert (novembre 1997). Nous remercions vivement Mgr Lagrange de nous avoir autorisés à reprendre ce texte important en guise de réponse à notre enquête, ainsi que l'auteur et l'éditeur de ce livre.*

*– Aujourd'hui les églises sont largement vidées. Le moins que l'on puisse dire n'est-il pas que les réformes n'ont retenu personne de partir ?*

Certains ont été retenus. D'autres seraient partis sans cela. Certains enfin seraient peut-être restés et sont partis à cause de cela. Bien d'autres facteurs sont intervenus en ce qui concerne la pratique religieuse et il est toujours difficile de dire ce qui se serait passé si ces modifications n'étaient pas intervenues. Je crois surtout qu'il a fallu cette désaffection pour que l'on se rende compte de la situation réelle : on n'avait pas analysé en profondeur le contenu mental du peuple chrétien; et l'on s'est aperçu que bien des choses qui nous paraissaient solides comme le roc sont tout d'un coup parties en poussière.

L'évangélisation n'est jamais faite une fois pour toutes. Il faut continuellement évangéliser, quotidiennement réévangéliser.

Beaucoup de pratiques de piété en dehors de la messe ont disparu. C'est d'autant plus regrettable qu'une partie des baptisés ne vivent pas vraiment le mystère chrétien dans ses dimensions les plus fondamentales. Il pourrait donc y avoir dans des rites populaires, un entre-deux dans lequel ces gens-là pourraient se retrouver avec des formes beaucoup plus faciles et conviviales. On pourrait faire toutes sortes d'adaptations, sans que cela pose de gros problèmes. Le drame est que les adaptations sont faites dans la liturgie proprement dite, pour qu'elle soit plus « sympa ». Du coup, sa signification profondément spirituelle et spécifiquement chrétienne risque de se noyer un peu – je crois que c'est un défaut assez ancien – dans une tendance moraliste.

– *Vous faites allusion aux reproches adressés à la liturgie actuelle. A quoi vous semblerait-il le plus facile de remédier ?*

La liturgie actuelle se pratique de manière assez diverse. L'aspect peut-être le plus voyant, qui a provoqué le plus de discussions, a été la liquidation de tout un patrimoine de chants, de formules, d'habitudes, que ni le concile ni les réformes qui sont venues après le concile n'avaient d'ailleurs demandée, mais qui a été considérée comme faisant partie de la réforme liturgique. Le concile lui-même a demandé de conserver le chant grégorien, la langue latine, et les permissions ont été données en rappelant que, partout, il faudrait que les fidèles continuent à savoir l'ordinaire de la messe en latin.

– *Vous êtes pour la réintroduction du chant grégorien dans les paroisses ?*

Oui, mais il faut bien s'entendre : on ne peut pas faire d'une paroisse un monastère, ni pour la liturgie, ni pour la vie quotidienne. J'ai des souvenirs de paroisses de régions très chrétiennes où l'on chantait tout le *graduel* à la messe du dimanche. Je ne sais si c'était ce que l'on

faisait de mieux, car le massacre était épouvantable. Mais je crois que ce serait sagesse de chanter les ordinaires de la messe, un *Kyrie*, un *Gloria*, un *Credo*, ce qu'avait d'ailleurs demandé le document *Jubilate Deo*. Cela se remet en route dans un certain nombre d'endroits.

Une des grandes raisons que l'on donne pour ne pas le faire est : « Plus personne ne connaît ces chants. » Après avoir refusé de les faire chanter pendant vingt ans, on dit que personne ne les connaît... Ce qui n'est d'ailleurs pas vrai : je constate que, lors des grands rassemblements, quand on prend un *Credo III*, il est plus chanté que les cantiques.

Un autre problème est celui de la surproduction actuelle de cantiques, si nombreux qu'on ne les sait plus et qui varient trop d'une paroisse à l'autre. Il y a quelques jours, j'ai entendu un *Chez nous soyez reine* à faire trembler les vitraux. En revanche, dans un grand rassemblement comme celui de Reims, où il y avait une énorme foule, on a voulu faire chanter un chant d'entrée qui était très beau, mais avec un rythme qu'une foule de plusieurs centaines de milliers de personnes en plein air ne peut pas tenir. On veut souvent profiter des grands rassemblements pour lancer des chants nouveaux. Le résultat est généralement lamentable, parce que les gens ne peuvent pas apprendre un chant en cinq minutes, à moins qu'il ne s'agisse que de deux ou trois mesures.

Un point qui me semble particulièrement important serait de distinguer beaucoup plus radicalement les cantiques des chants liturgiques proprement dits, c'est-à-dire les textes de la messe, le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus*, l'*Agnus*, dont les paroles sont celles du missel lui-même et auxquelles il ne faut pas toucher. Les cantiques sont ce qu'ils ont toujours été : il y en a de bons, il y en a de moins bons. Mais il me paraît grave qu'il suffise de fabriquer un cantique avec le mot « gloire » pour qu'il remplace le chant liturgique du *Gloria*, avec le mot « saint » pour qu'il remplace le *Sanctus*, avec le mot « paix » pour qu'il remplace l'*Agnus Dei*. Le *Sanctus* est

un texte biblique, qui fait partie de la tradition chrétienne, et même judéo-chrétienne, qu'on remplace trop souvent par des fadaises. Si on chante en français, que l'on nous donne au moins la traduction du texte latin. C'est d'ailleurs ce que l'on nous a dit à Rome à la Commission liturgique : le Saint-Père a demandé que, désormais, quand on fait des traductions de textes liturgiques, ce soient des traductions beaucoup plus littérales et non pas de ces « belles infidèles » – qui sont d'ailleurs plus ou moins belles.

On doit un certain respect au peuple chrétien. Le Code de Droit canonique y insiste beaucoup : les chrétiens ont le droit d'avoir une liturgie qui soit la liturgie de l'Eglise et non pas la fantaisie du célébrant ou du pasteur local. Je suis par exemple très mal à l'aise, quand je célèbre la messe, lorsque, à la fin de la préface, je n'entends pas « Saint, saint, saint ». Je pense que l'on est en droit de dire : « Cela fait partie de la liturgie ! » On fait cela pour plaire aux gens, pour être au niveau du peuple, et, en fait, on ne respecte pas le peuple chrétien. On se fait une idée de ce qui plaît aux fidèles, mais il s'agit en réalité, soit de ses propres idées, soit de celles de quelques chrétiens qu'on embauche pour choisir les cantiques du dimanche, mais pas de l'ensemble de la population.

*– Précisément, pour savoir si les réformes opérées correspondent réellement aux besoins, il ne s'agit pas de faire des référendums...*

Sûrement pas ! On voit d'ailleurs ce que ça donne dans d'autres domaines.

*– ...Mais il serait bon de pouvoir tout de même parler de ces questions librement et clairement. Le monde catholique des Etats-Unis connaît actuellement des discussions ouvertes sur le thème de « la réforme de la réforme ». Ne pensez-vous pas qu'une discussion franche et libre devrait s'ouvrir chez nous au sujet du bilan positif et négatif que l'on peut établir après trente ans de réforme liturgique dans les paroisses ?*

Oui, je crois qu'il faudrait arriver à parler plus

sereinement de part et d'autre des mesures à prendre. L'un des problèmes de la réforme liturgique, c'est qu'elle a été à la fois trop profonde et trop rapide. Je désirais pour ma part le changement d'un certain nombre de choses dans la liturgie. Mais je ne m'attendais pas à quelque chose d'aussi radical.

Pour améliorer la situation actuelle, il ne faudrait pas refaire la même erreur en sens inverse et faire un autre changement radical et rapide. On pourrait commencer par admettre qu'il puisse y avoir plusieurs formes liturgiques, l'ancienne et la nouvelle. On a commis, à mon avis, une erreur – il est évidemment plus facile de s'en apercevoir trente ans après que sur le moment – en voulant supprimer l'ancienne forme liturgique. On aurait pu dire : « Voilà un nouveau missel, dont il est permis de se servir chaque fois qu'on le veut. » On s'y serait habitué petit à petit. On n'a d'ailleurs jamais été capable de dire si l'ancienne liturgie avait été interdite ou non, ce qui a produit un flou extraordinaire, permettant à n'importe qui de dire n'importe quoi. Quand on fait des lois, il faut essayer de faire en sorte qu'elles soient claires, et pour qu'elles soient claires de ne pas en faire trop. Pendant des années, il y a eu des modifications continuelles. Des choses qui n'étaient pas permises sont devenues permises et souvent des gens posaient des actes contraires à ce qui était autorisé en se disant qu'ils finiraient par être autorisés. Et dans certains cas, c'est en effet ce qui s'est passé, ce qui était donner une prime à la désobéissance.

Il faudrait s'efforcer de réaliser du solide et du sérieux dans la production des revues liturgiques, éditions de missels, publications de cantiques, car il existe une démocratisation et une massification qui ne facilitent pas les choses. Les publications de *Prions en Eglise* sont par exemple très commodes pour que les fidèles se retrouvent dans la liturgie – la plupart n'y parviennent pas dans un vrai missel, surtout à cause du cycle de lectures des années A, B, C. Mais je vois des prêtres, voire des



évêques, célébrer la messe avec *Prions en Eglise* ! Cela m'est d'ailleurs arrivé à moi-même quand je suis allé célébrer la confirmation dans des paroisses, où il n'y avait rien d'autre de disponible. Il n'était pas possible de faire autrement, mais c'est lamentable. Au moment où on veut mettre en honneur la parole de Dieu, on la lit sur un petit bout de papier chiffonnable, jetable.

Il y a sûrement des choses possibles à faire, mais il faudrait que les principaux responsables de l'Eglise s'accordent à ce sujet, mettent en pratique leurs idées et essayent de les faire appliquer, non au moyen de décrets, mais par la persuasion et l'exemple. Je crois qu'il y a une véritable attente en ce sens, y compris dans les jeunes générations.

– *Vous pensez, vous aussi, que les jeunes générations pourraient être plus sensibles à un vrai discours de réforme ?*

Il me semble, mais malheureusement les jeunes générations ne sont pas très nombreuses dans les églises.

– *Je voulais dire les jeunes générations cléricales.*

Elles sont encore moins nombreuses que les non cléricales, mais très différentes des anciennes, c'est vrai. Cela s'explique en partie, je crois, par le fait que ces jeunes n'ont pas mené le combat liturgique d'il y a trente ans : quand on s'est battu pour ou contre une cause, on change difficilement de camp. Il y a moins d'*a priori* aujourd'hui.

Je dis souvent – ce n'est pas pour souhaiter la disparition de qui que ce soit – que le jour où tous ceux qui ont participé à ces luttes liturgiques très âpres ne seront plus sur terre, les générations qui ne les ont pas connues seront beaucoup plus libres pour en discuter.

*On peut tout de même essayer dès maintenant...*

Bien sûr, mais en étant conscient de la grande difficulté. « Il faut donner du temps au temps », disent les Lyonnais. Le temps change les perspectives. Des prêtres qui célèbrent la liturgie tridentine m'ont raconté qu'un jeune

S. Exc. Mgr Patrick Le Gal

## « Un tremplin de conversion »

*Mgr Le Gal est évêque de Tulle depuis décembre 1997 après avoir été onze ans directeur du Foyer de Charité de la Part-Dieu à Poissy. A 45 ans, il est le plus jeune évêque de France.*

Le Motu proprio *Ecclesia Dei* répondait à une volonté pontificale d'apaisement face à l'exacerbation d'un certain nombre de chrétiens et de catholiques vis-à-vis notamment de la liturgie et de la messe. Malheureusement, il ne semble pas qu'on soit arrivé, dix ans après, à une situation beaucoup plus sereine et heureuse à cet égard. L'Eucharistie, qui devrait être signe et lieu de communion, nous divise toujours.

Au prix d'un effort de lucidité et de conversion, une évolution plus favorable pourrait se dessiner. La souffrance portée par beaucoup en la matière pouvant bien être le levier décisif pour nous faire sortir de cette triste ornière. Les trois remarques suivantes voudraient s'inscrire comme un encouragement en ce sens.

*« Tu ne m'as même pas donné un chevreau à moi ».*

Notre temps est largement marqué par la philosophie des Lumières, notamment au niveau de la réflexion sur la liberté humaine, vue comme découlant de l'affirmation de soi plutôt que du don de soi. De là, l'affirmation des droits subjectifs de l'individu, qu'il va s'agir de revendiquer. La liberté de chacun est alors en grand danger de s'affirmer en

conflit permanent face à l'autre et en particulier face à l'autorité. Il n'est pas difficile de déceler que, tout en dénonçant les conséquences d'une telle philosophie, nous nous sommes largement laissés piéger par elle, y compris au cœur de notre vie chrétienne. Nous sommes dès lors installés dans une culture de la revendication et de la défiance, qui est la négation même de la vie d'Eglise et de l'Alliance. S'il y a quelques décennies, le dialogue social dans l'entreprise a souvent sombré des suites du tour éminemment revendicatif pris par le discours syndicaliste s'opposant de soi au patronat, a fortiori il n'y a strictement rien à attendre, sinon la mort, d'un état d'esprit revendicatif – s'appuyant qui plus est sur les vieux démons mortifères du gallicanisme et de l'ultramontanisme – s'installant dans les communautés d'Eglise notamment entre des chrétiens et l'autorité épiscopale.

Le bon usage du *Motu proprio* ne consiste donc pas à voir l'aubaine d'une permission enfin octroyée, un possible qui s'offre à notre liberté en mal de s'affirmer, mais d'interroger sans cesse la vérité et d'écouter la parole autorisée de l'Eglise pour réapprendre les chemins libérateurs de l'obéissance en particulier par rapport à la vie liturgique : le premier stade est bien sûr de suivre ce qui est prescrit, puis d'en acquérir une vraie intelligence pleine de saveur, puis encore de savoir renoncer parfois à ce qui est simplement permis pour préférer, en fonction du bien commun, ce qui apparaît comme un chemin d'excellence.

*La vérité vous rendra libre.*

Pour avancer sur le chemin de la confiance c'est-à-dire de l'alliance, il est sans doute utile, sinon nécessaire, de progresser d'abord sur le sentier de la pénitence, c'est-à-dire quitter l'orgueil qui affirme, durcit, juge et condamne pour entrer dans l'humilité qui accueille, discerne la vérité, pleure le mal et pardonne. Il ne s'agit pas d'attendre que l'autre se flagelle comme pour nous donner une compensation illusoire (et dérisoire) pour les souffrances endurées. Il s'agit de discerner le bien et le mal, de se réjouir du bien, même chez l'ennemi, de dénoncer le mal

d'abord chez soi. Il y a fort à faire en ce sens plutôt que s'illusionner dans la recherche de la reconnaissance de notre bon droit.

Cette attitude spirituelle d'humilité ouvre la voie à une recherche plus approfondie de l'intelligence des rites et du mystère lui-même qui est célébré. Si nous avons vécu autant de tensions et de déboires dans l'exercice de la vie liturgique de l'Eglise, et spécialement autour de la célébration de la messe, n'est-ce pas largement en raison d'une ignorance très répandue, aussi bien quant au mystère lui-même qui est célébré, que vis-à-vis des formes prises par l'action liturgique pour signifier ce mystère ? Tout mouvement de rénovation de la liturgie dans un tel contexte s'avère impossible ou, à tout le moins, problématique : les uns s'attachant mordicus à certaines formes extérieures pensant défendre le mystère lui-même; les autres, armés de la même bonne volonté, sont tentés de « larguer » toutes les formes au nom d'un attachement au seul « contenu », qui dès lors risque de ne plus être signifié du tout. Le formalisme et le refus de toute forme sont, pour une bonne part, le fruit amer d'une même inculture. La mise en œuvre du *Motu proprio* ne se conçoit dès lors que dans un mouvement général d'enrichissement de notre intelligence de l'acte liturgique dans toutes ses dimensions, préluant à une meilleure mise en lumière des richesses de la liturgie et du mystère célébré, avec des accents et des insistances diverses qui ne peuvent que contribuer à l'enrichir et à nous réjouir.

*Je crois en l'Eglise une, sainte, catholique et apostolique.*

L'Eucharistie fait l'Eglise et l'Eglise fait l'Eucharistie disaient les Pères. Il y a évidemment une corrélation, très étroite en vérité, entre la qualité de notre appartenance à l'Eglise et notre participation au sacrifice eucharistique. Cette appartenance à l'Eglise, nous le savons, se concrétise dans une appartenance à des communautés d'Eglise locales, diocèse et paroisses. Il n'y a donc que peu de chance d'aboutir à un renouvellement de notre vie eucharistique et de notre participation concrète à la messe,

avec tout ce que cela suppose, sans que cette vie et cette participation découlent et nourrissent tout à la fois ce lien avec l'Eglise locale à laquelle nous appartenons. Si l'application du Motu proprio se traduit de fait par la stratégie du ghetto ou de l'apartheid, il y a bel et bien risque d'agir « *ad destructionem Ecclesiae* ». Pour ne pas tomber dans ce piège, il faut éviter que l'application du Motu proprio ne contribue de fait à la poursuite d'une dérive antagoniste sur les plans culturel, communautaire et spirituel, chacun se trouvant bien de son côté et méprisant copieusement ou à tout le moins ignorant l'autre. Au contraire, il convient que l'application dudit Motu proprio contribue à faire se rencontrer dans la prière et l'action, et, même plus, regroupe au sein d'une même communauté, les uns et les autres, non pas certes pour effacer en soi la différence, mais pour la faire goûter et apprécier dans les personnes que nous rencontrons ainsi.

Il y a donc lieu de réfléchir aux moyens concrets d'appliquer ce texte pour qu'il nous conduise vraiment à construire l'Eglise. Par exemple, on reconnaîtra qu'un prêtre qui aurait reçu mission de célébrer seulement dans le rite dit « traditionnel », ou seulement dans une église dédiée à ces seules célébrations, serait peu à même de conduire ses fidèles sur ce chemin. Par contre, au sein d'une paroisse suffisamment importante pour offrir des propositions multiples, notamment au niveau des messes dominicales, le curé pourrait célébrer la messe selon le missel « traditionnel » pour ceux qui le désireraient, tout en les invitant à tisser des liens avec l'ensemble de la communauté paroissiale et à participer aux divers mouvements et services existants, ce qui paraîtrait plus constructif. Il ne s'agit donc pas de sortir quelques chrétiens de la « clandestinité » par rapport à la messe, mais bien de les inviter à prendre part pleinement et fortement à la vie de leur paroisse, ou à tout le moins de leur paroisse d'adoption. Pour ce faire, il y a évidemment un préalable, à savoir des paroisses vivantes, dont la vie liturgique en particulier serait sainte, c'est-à-dire école de prière,

manil  
vie d  
trava  
ne pe  
elle s  
laisse  
que r  
misèr  
Sar  
l'origi  
restri  
appa  
quér  
straté

S. Exc. Mgr Joseph Madec

## « Aucune limite dans le temps »

*Mgr Joseph Madec est évêque de Fréjus-Toulon depuis 1983 après avoir été Recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome de 1980 à 1983.*

*– Quel bilan faites-vous de la situation de l'Eglise pendant la dernière décennie ?*

Ma réponse à cette question ne peut-être que modeste. Nous ne disposons d'aucun recul pour apprécier valablement cette période. Et, pour ma part, je ne connais à peu près bien qu'une toute petite partie de cette Eglise catholique répandue dans tous les continents, à savoir le diocèse d'où je suis originaire et que j'ai servi comme prêtre pendant plus de trente ans et celui dont je suis l'Evêque depuis quinze ans : c'est peu quand on sait qu'en 1995 il existait dans le monde 2647 circonscriptions ecclésiastiques et qu'on en crée une vingtaine de nouvelles chaque année. Bien sûr, je rencontre régulièrement d'autres évêques de France, d'Europe et d'ailleurs et nous échangeons sur nos diocèses respectifs. Et, comme tout le monde, je parcours livres, revues et journaux. Mais il est toujours délicat de porter un jugement sur la vie de foi d'une personne, ou le

comportement religieux d'un peuple. « Le vent souffle où il veut, disait Jésus à Nicodème; tu entends le bruit qu'il fait, mais tu ne sais pas d'où il vient ni où il va. Il en est ainsi de tout homme qui est né du souffle de l'esprit » (Jn 3, 8). De quel droit mettrions-nous des limites à l'action de l'Esprit-Saint dans les cœurs ?

Cela dit, les observateurs sont bien obligés de repérer certains signes extérieurs de la foi : pratique religieuse en hausse ou en baisse, vocations sacerdotales et religieuses en expansion ou en régression, agir chrétien conforme aux règles morales ou bien au contraire aligné sur la conduite du grand nombre et par là devenu insignifiant.

Ces contrastes sont tous constatables dans l'Eglise catholique de ces dix dernières années : baisse apparente de vitalité dans l'ensemble des pays occidentaux (Europe de l'Ouest, Amérique du Nord, Australie); renaissance vigoureuse dans les pays de l'Est libérés du communisme; extension rapide dans le Tiers-Monde (Amérique latine, Afrique); enracinement lent mais profond en Asie, y compris la Chine. Au total, le nombre de baptisés s'accroît chaque année. Les candidats au sacerdoce sont passés de 60 000 en 1975 à 105 000 en 1995 mais si, au temps du concile Vatican II, les trois pays qui en comptaient le plus étaient les Etats-Unis, l'Italie et la France, aujourd'hui ces pays s'appellent l'Inde, les Philippines et la Pologne. Cette nouvelle répartition des séminaristes a pour conséquence le vieillissement et la diminution des prêtres dans les pays occidentaux mais leur augmentation rapide dans le reste du monde. L'esprit souffle où il veut...

*– Pourquoi donc cette crise religieuse dans les vieux pays chrétiens comme la France et ses voisins ?*

L'attribuer à la réforme liturgique publiée par le pape Paul VI en 1970 serait rétrécir singulièrement le problème : cette réforme a d'ailleurs concerné les fidèles catholiques de tous les pays. Des causes profondes et anciennes expliquent la déchristianisation de la France en

particulier : depuis les querelles religieuses du XVI<sup>ème</sup> siècle, la philosophie des « Lumières » et la Révolution française, le libéralisme du XIX<sup>ème</sup> siècle, et la laïcisation des écoles jusqu'aux violences de ce XX<sup>ème</sup> siècle et le phénomène de sécularisation que secrète notre société de consommation. La philosophie ambiante, diffusée par les médias, et marquée par l'individualisme imprègne la culture occidentale. Quant aux jeunes générations, elles sont trop souvent victimes de l'éclatement de leur famille et dès lors sans défense devant les marchands de drogue ou de pornographie.

Dans un tel contexte l'apostolat chrétien n'est pas facile. Dans les années qui ont suivi le concile Vatican II, des prêtres se sont découragés. Influencés par des courants sécularisants, certains ont abandonné leur ministère. La grande majorité est restée fidèle. Mais les conditions dans lesquelles ils ont mis en application les décisions conciliaires n'étaient pas idéales. Dans certains esprits il y eut confusion entre les orientations du concile et les rêves de mai 1968.

Le miracle est que, malgré ces obstacles lourds, des croyants vivent aujourd'hui profondément leur foi, des jeunes continuent à se présenter pour devenir prêtres, religieux ou moines (leur nombre est stable en France depuis vingt ans); d'autres consacrent plusieurs années de leur vie au service du Tiers-Monde. Des foyers joyeux et solides se fondent. Des laïcs nombreux s'engagent dans des services d'Eglise, comme la catéchèse, la liturgie, la communication ou l'action caritative. Des mouvements de spiritualité se développent : la prière connaît un sensible essor. Les chrétiens se retrouvent nombreux dans le monde associatif. Si les Journées mondiales de la jeunesse à Paris en 1997 furent une découverte pour ceux qui croyaient l'Eglise moribonde dans notre pays, elles n'ont pas surpris ceux qui accompagnent au quotidien ces ferments de renouveau. L'Esprit souffle où il veut; aucun obstacle ne peut lui barrer la route.



– *Où en est l'application du Motu proprio Ecclesia Dei adflicta dix ans après sa publication ?*

En France, la mise en route de la réforme liturgique publiée par le pape Paul VI en 1970 en application du concile Vatican II fut sans doute un peu rapide : certains pasteurs l'ont imposée à leurs fidèles sans une préparation suffisante; d'autres sont allés au-delà des limites autorisées. D'où le raidissement de fidèles blessés dans leur sensibilité religieuse, leur juste confiance en leurs pasteurs et leur repli sur une liturgie considérée comme immuable. Les prises de position de Mgr Lefebvre les ont confortés dans leur choix. Mais la désobéissance grave de celui-ci au pape Jean-Paul II à partir de juin 1988 les ont dissuadés de le suivre aveuglement. D'où leur désir de participer à la liturgie d'avant le concile mais dans l'obéissance au Saint Père.

Le *Motu proprio Ecclesia Dei* voulait répondre positivement au désir de ces chrétiens qui se disent fidèles à la Tradition. Le texte note d'abord la gravité du geste de Mgr Lefebvre : « A la racine de cet acte schismatique, on découvre une notion incomplète et contradictoire de la Tradition. Incomplète parce qu'elle ne tient pas suffisamment compte du caractère vivant de la Tradition qui, comme l'a enseigné clairement le concile Vatican II, "tire son origine des apôtres, se poursuit dans l'Eglise sous l'assistance de l'Esprit-Saint"... Mais c'est surtout une notion de la Tradition, qui s'oppose au Magistère universel de l'Eglise lequel appartient à l'évêque de Rome et au corps des Evêques, qui est contradictoire. Personne ne peut rester fidèle à la Tradition en coupant le lien ecclésial avec celui à qui le Christ, en la personne de l'apôtre Pierre, a confié le ministère de l'unité dans son Eglise » (n. 3).

Aux chrétiens « traditionalistes » j'aime dire que je me sens plus traditionnel qu'eux et pourtant, après avoir été nourri une bonne partie de ma vie et de mon ministère sacerdotal du missel dit de saint Pie V, je n'ai eu aucune peine à célébrer selon le missel publié par Paul VI en 1970, tellement celui-ci me paraissait non seulement

conforme à la foi de l'Eglise mais plus proche que le missel de saint Pie V des célébrations antiques de l'Eucharistie.

Nommé Evêque de Fréjus-Toulon en 1983, j'y ai découvert un groupe de chrétiens, qui n'avaient jamais adhéré au schisme de Mgr Lefebvre mais qui restaient profondément attachés au missel de saint Pie V. Un prêtre, qui avait exercé son ministère dans le diocèse leur célébrait la messe chaque dimanche, sans autorisation, mais avec le silence bienveillant de mon prédécesseur. Quand fut publiée la lettre du cardinal Mayer aux Présidents des Conférences épiscopales le 3 octobre 1984 accordant un « Indult pour l'utilisation du missel romain de 1962 au jugement de l'Evêque », j'ai autorisé officiellement ce prêtre à poursuivre son action auprès de ce groupe, organisé en association selon la loi de 1901. Dès 1974 la municipalité de Toulon avait concédé à ce groupe nommé « La Commanderie Saint Joseph » l'usage d'une maison partiellement transformée en chapelle.

Quand le prêtre desservant prit sa retraite en 1986, sa relève fut assurée avec mon accord, par plusieurs autres prêtres qui se succédèrent trop rapidement en raison des circonstances diverses : déplacements, décès, etc. Et puis cette maison-chapelle se situait à l'écart et en marge des paroisses de la ville. Après réflexion avec le clergé du centre-ville, il fut décidé que deux paroisses : la Cathédrale et Saint-Georges assureraient elles-mêmes chaque dimanche une messe selon le rite de saint Pie V en deux chapelles rattachées à ces paroisses, la responsabilité de ces célébrations incombant au clergé de ces deux paroisses. Cette formule semble porter du fruit : elle est bien reçue à la fois par les usagers de la messe saint Pie V et par l'ensemble des fidèles; tout se passe dans la paix. Une formule semblable a été mise en place à Draguignan : le clergé paroissial assure chaque semaine, dans l'un des quatre lieux de culte, une messe selon le missel de 1962.

S. Exc. Mgr Custodio Alvim Pereira

## Dans la communion des saints

*Mgr Custodio Alvim Pereira est archevêque émérite de Maputo au Mozambique et chanoine de Saint-Pierre de Rome.*

Avant de répondre aux différentes questions, je voudrais faire deux remarques préliminaires, peut-être inutiles mais sur lesquelles je veux insister.

Premièrement : tout ce que j'écris est sous ma seule responsabilité. Je ne veux critiquer personne, bien moins encore les responsables de notre Sainte Eglise. Je désire uniquement, et parce qu'on me l'a demandé, révéler ma pensée sur ces problèmes. Je pense que le dogme de la communion des saints doit s'appliquer ici aussi. Il est bon, et avec tout le respect dû à ceux qui commandent de montrer les aspects négatifs de certaines décisions; c'est l'Évangile qui est en cause et la vérité, non les hommes.

Deuxièmement : parce que Jésus a fondé notre Eglise sur la Pierre, qui est Lui-même dans la personne de l'Évêque de Rome, et que les forces du mal ne prévaudront pas contre Elle, il ne fait pour moi aucun doute que les difficultés actuelles seront *dépassées*, tout en étant toutefois certain que *d'autres et d'autres*

surgiront et qu'elles seront vaincues. C'est le mystère de l'Eglise. C'est le mystère de la collaboration des hommes au bien et au mal. C'est le mystère que nous sommes nous-mêmes, précisément pour pouvoir communiquer avec les autres.

Après ces préliminaires et en pleine liberté, je cherche à répondre synthétiquement aux questions. Je dis synthétiquement parce qu'on pourrait écrire un volume sur chacune d'entre elles.

\*  
\* \*

– *Le Motu proprio Ecclesia Dei a été promulgué par le pape Jean Paul II il y a dix ans : quel bilan faites-vous pour l'Eglise en général de ces dix années ?*

Le bilan de l'Eglise doit être fait, non à partir du Motu proprio d'il y a dix ans mais à partir du concile. Il y a eu des décrets du concile, et en particulier sur la réforme liturgique, qui, à juste titre, ont amené le pape à publier le Motu proprio *Ecclesia Dei*. En effet, la réforme liturgique est allée bien au-delà du concile, *en bouleversant tout*. Les vrais réformateurs, *modérés*, et les fidèles culturellement et religieusement préparés, devaient forcément ressentir un certain *malaise*, en particulier parce qu'on présentait la nouvelle messe et la réforme en général comme voulue par le concile (et elle ne l'était pas), donc comme une *règle absolue*; et ceux qui ne l'acceptaient pas étaient considérés comme des arriérés et même contre le pape. Après une expérience de vingt ans et pour dépasser les discussions et les difficultés; considérant que la réforme liturgique a été vraiment exagérée et que les modérés avaient raison; également pour aider ceux qui avaient abandonné le mouvement de Mgr Lefebvre, le pape a publié le Motu proprio *Ecclesia Dei*, légitimant dans toute l'Eglise l'usage de l'ancien missel, de l'ancienne liturgie en général.

Par conséquent, qui veut faire un bilan général de

l'Eglise ne peut faire abstraction de l'influence de la liturgie : et alors ce n'est pas seulement après le *Motu proprio*, mais *après* la réforme liturgique, qu'est le point dont il faut partir.

En quelques mots : l'expérience de ces dix ans, à ce que je pense, n'a apporté spécifiquement aucun *bénéfice* ni aucun *mal* à la situation de l'Eglise.

Et de *cette situation*, il est très risqué de parler, parce qu'on ignore beaucoup de choses. Malheureusement, aujourd'hui plus que jamais, c'est la propagande (télévision, radio, revues) qui embrume tout. Il n'y a cependant aucun doute, comme je l'ai dit, sur l'influence négative d'une réforme liturgique hâtive.

Pour moi, l'Eglise catholique a un certain prestige extérieur. Je dis certain, et non total, parce que beaucoup de personnes n'écoutent pas la parole du pape. Et puis, je vois chez les nôtres un peu d'illusion et de triomphalisme. Encore certains pseudo-théologiens, certaines revues et certains journaux, même des nôtres, minent l'Eglise de l'intérieur avec des doutes et des discussions inutiles, et l'autorité diocésaine et centrale laisse faire, reste muette. Le théologien Karl Rahner avait déjà noté ce drame durant le concile (cf. *30 Giorni* n. 4, Avril 1986). Aujourd'hui la situation a terriblement empiré. J'ai été très long pour cette question parce qu'elle éclaire les autres.

– *Les directives du Saint-Père explicitées dans le Motu proprio Ecclesia Dei, vous semblent-elles avoir été bien suivies en général ?*

Absolument pas. Et je dirais que c'est là un autre drame de l'Eglise actuelle. De nombreux évêques et cardinaux, même en Italie où je connais la situation, non seulement ignorent *Ecclesia Dei* mais ne laissent pas célébrer l'ancien rite. C'est une absurdité, une désobéissance délibérée. Cela montre la désorientation religieuse dans laquelle nous vivons. Alors que l'on montre de l'indulgence envers les juifs, les musulmans, toutes les religions (à mon avis d'une façon complètement fautive et

cause de confusion), on méprise, on considère comme des arriérés tous ceux qui croient encore, sans discussion, toutes les vérités et veulent l'ancienne liturgie. En dehors de certains cardinaux de Curie (peu nombreux), qui ont toujours été avec nous, on me dit que, maintenant, certains archevêques et évêques sont en train de se réveiller.

Pour terminer cette seconde question, je voudrais faire état de *mon angoisse* pour le « cas Lefebvre », qui n'aurait jamais dû exister, et qui est le (ou un) tragique problème de l'Eglise actuelle. Chaque jour, au cours de la Sainte Messe, je prie pour qu'il soit résolu. Et ici intervient précisément la reconnaissance de l'ancien rite. Ce serait un pas décisif pour aider le retour de ceux qui ont dévié, outre tout ce que le Saint-Siège doit faire pour résoudre ce bien triste cas.

– *Sur cette question de l'application du Motu proprio, y a-t-il des pays dont vous connaissez mieux la situation et pour lesquels vous auriez un commentaire particulier à faire ?*

La réponse est donnée dans le n. 2 en ce qui concerne l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la Hollande où, comme on l'a dit, on *hait lamentablement* l'ancien rite.

En France, me dit un ami, depuis quelques années, la situation a un peu changé et *La Nef* doit le savoir. Je ne dis donc rien.

En Grande-Bretagne (Angleterre), à Westminster et dans d'autres diocèses, la Sainte Messe dans l'ancien rite est autorisée.

En Espagne, les Evêques y sont très *opposés*.

Au Portugal, on ne parle pratiquement pas de cette question, même s'il y a quelque groupe sporadique aimant l'ancienne liturgie.

Aux Etats-Unis, il y a des évêques qui aident, d'autres qui combattent. C'est un peu la même chose en Amérique latine.

En Afrique, au Gabon, l'Institut du Christ-Roi – Gricigliano, Florence –, où je vais souvent, a un diocèse

pratiquement pour son propre compte.

Nous espérons que nos autorités supérieures et le monde liturgique s'ouvriront à l'ancien rite, et qu'ils ouvriront aussi le domaine apostolique aux prêtres qui sortent des meilleurs séminaires, comme celui de Gricigliano et d'autres en France.

– *Indépendamment de cette question de l'application du Motu proprio, des voix s'élèvent maintenant dans l'Eglise pour reconnaître des déficiences, soit dans la réforme liturgique elle-même, soit dans son application : qu'en pensez-vous ?*

Etant une société humaine, outre le fait d'être divine, l'Eglise doit continuellement s'examiner, justement pour remédier à ses déficiences.

Cependant, certaines voix qui s'élèvent et parlent de déficiences, sont très *suspectes*. Elles semblent considérer seulement l'Eglise comme n'importe quelle autre société ou religion. En effet, après le grand Pie XII, le modernisme et le progressisme ecclésiastique ont fait entrer dans l'Eglise certaines lois de la société civile, qui oublient son origine divine. Les conséquences négatives commencent à se faire sentir.

Je pense donc qu'aujourd'hui plus que jamais, l'important et le *nécessaire* est d'avoir la vraie et *authentique* foi. Si cette lumière n'éclaire pas la route de l'Eglise, qui est notre route, nous marchons dans l'obscurité et dans la confusion.

– *Sur cette question liturgique, comment voyez-vous l'avenir ?*

Personne ne peut répondre *avec exactitude* à cette question. *Quant à moi*, je vois un pape, *préparé au martyre et comptant sur la divine Providence*, qui ait le *courage* d'affronter la situation actuelle de l'Eglise sous son aspect pratique, sans trop de paroles et de discussions. Aujourd'hui, on discute *de tout et on fait des réunions inutiles*. L'Eglise *semble* s'agiter ! Mais ce qui importe est de donner aux hommes, aux catholiques, la *certitude de notre foi*, en particulier par rapport aux autres

S. Exc. Mgr Jean-Charles Thomas

## « Mieux situer les différences »

*Mgr Jean-Charles Thomas est évêque de Versailles depuis 1988 après avoir été successivement évêque auxiliaire de Dax, évêque d'Ajaccio et évêque coadjuteur de Versailles. Son diocèse est sans doute celui qui, en France, comprend le plus grand nombre de fidèles vivant du Motu proprio Ecclesia Dei.*

*– Le Motu proprio Ecclesia Dei a été promulgué par le pape Jean-Paul II il y aura dix ans en juillet prochain : quel bilan faites-vous pour l'Eglise en général de ces dix années ?*

L'Eglise universelle a mûri dans sa manière de proposer et de vivre la foi au cœur de l'existence terrestre. Elle a laissé monter à sa mémoire de vieilles questions mal évangélisées : les rapports entre chrétiens de diverses confessions, la relation avec le judaïsme, le dialogue avec des croyants étrangers à la tradition judéo-chrétienne. Elle s'est donné, grâce au pape Jean-Paul II, un certain nombre de repères précis pour une pensée chrétienne concernant la catéchèse fondamentale, l'éthique ou les droits de la personne humaine.



Un dynamisme nouveau la mobilise à l'approche du Jubilé. En France, par exemple, de multiples initiatives permettent aux jeunes de réfléchir sur la foi, d'en parler avec des adultes. Les JMJ ont révélé un appétit de catéchèses : cela continue et nous en constatons les fruits en Ile-de-France à travers les rassemblements du type « Fraternel » ou pèlerinages de Chartres.

Si je regarde les statistiques des trente dernières années dans le diocèse de Versailles, je constate que la grande chute du nombre des baptêmes s'est produite entre 1970 et 1980 : depuis dix-huit ans, le pourcentage des baptisés s'est stabilisé. De même pour les mariages. Améliorations par contre : faible mais réelle pour le nombre des confirmés, plus nette pour le nombre des prêtres ordonnés, des diacres permanents et des séminaristes.

Les chiffres ne peuvent pas constituer les seuls éléments d'analyse du catholicisme. La conviction intérieure, la participation d'un nombre nettement plus élevé de baptisés à la vie de l'Eglise, notamment dans la catéchèse, l'aumônerie, la préparation aux baptêmes, mariages, obsèques : ceci et beaucoup d'autres éléments donnent à voir une Eglise, en France, en meilleure santé intérieure, spirituelle, apostolique que voici quinze ans : plus engagée, en même temps, dans les débats éthiques et la défense des personnes. Le dimanche, elle rassemble un moins grand nombre de chrétiens que jadis. Certains discutent fortement les orientations données par le pape ou les évêques : d'ailleurs pour des raisons diamétralement opposées, tandis que la plupart se sentent beaucoup plus proches que jadis de leurs évêques et de leurs prêtres.

Notre Eglise mûrit, je le disais, dans sa manière de vivre la foi chrétienne. Celle-ci se rapproche davantage aujourd'hui des orientations que l'on perçoit à travers les « Actes des Apôtres », les Lettres apostoliques et les grands textes du dernier concile. Cette Eglise est en progrès. L'application du Motu proprio de 1988 ne

constitue pas, à mon humble avis, un phénomène majeur de la vie de l'Eglise depuis dix ans.

– *Les directives du Saint-Père, explicitées dans ce texte, vous semblent-elles avoir été suivies en France et dans d'autres pays que vous connaissez peut-être ?*

Mis à part le Viet-Nam que je connais un tout petit peu et où la liturgie est paisiblement célébrée selon le rite romain actuel, je ne connais que certains diocèses de France. La première préoccupation de leurs évêques fut d'apprécier le nombre des fidèles qui, voici dix ans, sollicitaient l'utilisation du rite de 1962.

Ces fidèles étaient généralement peu nombreux (mon diocèse, considéré comme celui où les demandes furent très fortes, comporte au maximum 2 % des pratiquants dominicaux qui célèbrent actuellement selon le rite de 1962 dans les 4 églises que je leur ai désignées). Et surtout, ces fidèles étaient éparpillés à travers les diocèses. Ceci rendait quasiment impossible l'organisation de messes selon l'ancien rite, notamment lorsqu'il fallait tenir compte de la surcharge croissante des célébrants.

– *Votre diocèse est l'un de ceux où le Motu proprio a été appliqué de la façon la plus large. Quel bilan tirez-vous pour votre diocèse de ces dix années ?*

Je ne regrette rien de ce que nous avons discuté et décidé.

D'abord, nous avons ainsi évité une sorte de « guerre des rites » qui pouvait dégénérer en nouvelles ruptures entre chrétiens du diocèse. L'histoire nous apprend que les séparations se font en peu de temps et que les réconciliations demandent des dizaines d'années... ou des siècles. Le Christ a tellement prié pour que ses disciples soient unis, un, que je ne voulais à aucun prix être infidèle à son Esprit, quoi qu'il puisse nous en coûter.

En outre, l'unité entre chrétiens fonde la crédibilité du christianisme : les ruptures entre chrétiens la ruinent, rendant insipide ou ridicule leur proposition de la foi chrétienne.

De plus, cette ouverture nous a permis de mieux situer les différences, voire les clivages entre catholiques du diocèse. La préférence pour un rite ne m'a pas semblé la plus significative. Le rapport à la Révélation est un facteur majeur, selon qu'on la cherche principalement dans la Bible ou dans des constructions et des langages théologiques. La communion au pape et aux évêques, l'ouverture aux Eglises d'autres pays, l'attention aux problèmes sociaux, économiques et politiques, la conception même de la vie chrétienne et de son rapport avec le temporel : tout cela crée des diversités beaucoup plus importantes à l'intérieur de l'Eglise catholique.

Cette diversité n'est pas une faute contre l'unité : elle peut même la favoriser, pourvu qu'elle soit vécue dans la communion au même Corps du Christ constitué de membres différents, dans la communion au même Esprit qui répartit les dons et charismes pour le bien de tous.

Certes, je l'observe facilement, ceux qui préfèrent le rite de 1962 partagent assez généralement des préférences ou des sensibilités assez semblables en tous ces domaines. Mais ceux qui célèbrent selon le rite romain actuel connaissent entre eux des clivages autrement plus grands.

Ceci étant, voici sur quoi je demeure vigilant. Il ne faudrait pas que le rite liturgique finisse par couvrir un type de catholicisme animé par une double tendance : vivre, le plus possible, à part du reste des catholiques, en nourrissant des jugements négatifs à leur égard et de satisfaction à leur propre sujet; et par la tendance ou le désir de s'organiser en Eglise de plus en plus autonome, ayant ses rites, son calendrier liturgique spécial, son rapport à la révélation biblique, sa théologie de l'Eglise, son rapport à l'épiscopat du monde, sa doctrine sociale, économique ou politique, son droit ecclésiastique... Si pareille évolution s'amorçait, je ferais tout pour y montrer le risque de blesser la communion ecclésiale universelle... une fois encore.

*– Indépendamment de cette question de l'application du*

*Motu proprio Ecclesia Dei, des voix s'élèvent maintenant dans l'Eglise pour reconnaître des déficiences, soit dans la réforme liturgique elle-même, soit dans son application : qu'en pensez-vous ?*

J'entends bien ces voix. Elles formulent des critiques ou soulignent des limites très différentes. Pour ma part, je constate que l'application de la réforme est entrée dans une phase calme. Les débuts furent tâtonnants, ici et là marqués par des soubresauts ou des expérimentations hasardeuses : souvent dûs à une mauvaise pédagogie.

L'immense majorité des catholiques adhèrent maintenant à des acquis sur lesquels ils n'accepteraient pas de revenir : l'emploi de la langue courante, l'écoute directe de trois textes bibliques chaque dimanche, sur un cycle de trois ans, ce qui porte à plus de 450 le nombre des passages bibliques (au lieu des 110 revenant chaque année et avec absence de l'Ancien Testament), la formulation meilleure des prières centrales de l'Eucharistie et des divers sacrements, la disparition des redondances en matière de gestes, la possibilité de participer aux chant et aux dialogues liturgiques, de dire le « Notre Père » et d'accueillir la Paix du Christ avant de communier. Cette énumération n'est pas limitative.

Il en a découlé une prédication de plus en plus fondée sur les textes bibliques et liturgiques, même si nous sommes encore loin de la perfection, a-t-elle jamais existé en matière de prédication ? Il suffit de lire certains Sermonaires du Moyen-Age pour en être convaincu ! L'homélie ne pouvait plus demeurer une sorte d'instruction sans rapport avec l'acte sacramentel. Pussions-nous progressivement ainsi retrouver le sens des grandes prédications des Pères grecs et latins : bibliques, catéchétiques, proches de la vie !

*– Sur cette question liturgique, comment voyez-vous l'avenir ?*

Je crois impraticable le désir d'aller vers la possibilité, pour chaque communauté, de choisir son rite, son calendrier, son découpage de textes bibliques. Le

célébrant ne peut pas passer de l'un à l'autre chaque dimanche : ne serait-ce que pour l'homélie, il devrait en préparer deux différentes pour rester proche des textes bibliques.

D'ailleurs, il n'en fut jamais ainsi pour la messe. Le rite lyonnais ou le rite dominicain existaient, certes : mais réservés à ceux qui en avaient la faculté et non pas proposés au choix d'une partie de l'assistance.

En 1828, l'évêque de Versailles, Mgr Borderies constatait : « mon diocèse se compose des débris de sept autres, en sorte qu'on y dit sept bréviaires différents ». Il édita donc un bréviaire, un missel, un antiphonaire, un vespéral, des livres de chant. En 1853, Mgr Gros adopta pour le diocèse de Versailles la liturgie romaine, en remplacement des livres liturgiques gallicans révisés par Mgr Borderies. La diversité de rites liturgiques a constitué, historiquement, une difficulté plutôt qu'un moyen de promouvoir la participation du peuple à l'action sacrée.

En définitive, les rites liturgiques ont évolué à plusieurs reprises depuis la Cène du Jeudi Saint. Ce qui compte plus que tout, c'est l'authentique participation à l'action du Christ. Chaque modification se justifie par la possibilité qu'elle offre d'approfondir une participation spirituelle suscitant la communion des chrétiens au Seigneur Jésus qui se livre amoureusement à la Gloire du Père et au salut de la multitude dans la Puissance de l'Esprit-Saint. Telles furent bien l'intention et la réussite de la réforme liturgique conciliaire.

Si, demain, les chrétiens de différentes confessions tissent entre eux les liens d'une meilleure Unité, il est certain que demeurera entre eux une réelle diversité liturgique. L'essentiel sera que tous, membres de l'Unique Eglise du Christ, selon le tempérament et la sensibilité propres à chaque grande culture, puissent célébrer leur Unique Seigneur dans une même foi, une même espérance et un même Amour.

La diversité de rites liturgiques existera probablement sur l'ensemble de la terre : mais elle ne coexistera pas en

S. Exc. Mgr James C. Timlin

« Sans aucune division ni difficulté  
»

*Evêque de Scranton (Pennsylvanie) aux Etats-Unis depuis 1984, Mgr James Clifford Timlin a souhaité répondre à notre demande de participation à cette enquête sur la messe traditionnelle par cette lettre à l'abbé Arnaud Devillers, supérieur du district des Etats-Unis de la Fraternité Saint-Pierre, cette dernière ayant son siège américain dans le diocèse de Scranton.*

Le 22 mai 1998

Cher Monsieur l'abbé,

Je me réjouis de pouvoir exprimer mes félicitations les plus sincères et mes meilleurs vœux à la Fraternité Saint-Pierre en cette heureuse occasion du dixième anniversaire de la promulgation de la Lettre apostolique *Ecclesia Dei*.

Lorsque le pape a demandé aux évêques du monde entier de répondre généreusement aux besoins de ceux qui sont attachés à la tradition liturgique latine, nous avons eu la chance de pouvoir inviter la Fraternité Saint-Pierre dans le diocèse de Scranton. C'est ici que la Fraternité a établi sa maison de district pour l'Amérique et

que nous avons donc pu bénéficier de leur aimable présence ici ces quelques années.

C'est ici qu'un séminaire fut ouvert, qu'un pensionnat de garçons a prospéré, et qu'une nouvelle communauté de religieuses a été établie. Les prêtres de la Fraternité s'occupent également d'une de nos paroisses et servent les fidèles de nombreuses autres façons.

C'est important de remarquer que, par la grâce divine, tout ceci a été accompli sans aucune division ni difficulté. Je félicite les membres de la Fraternité pour leur zèle apostolique et leur loyauté en la Sainte Mère l'Eglise, et je me réjouis avec eux en cet important anniversaire.

Soyez assuré de mes sentiments les plus sincères et de mes meilleurs vœux.

Mgr James C. Timlin  
Evêque de Scranton

*(Traduit de l'anglais par l'abbé Arnaud Devillers)*

